

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Il faut dépasser l'an 1000
pour voir apparaître notre village*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3450 titres à ce jour. « Ces lieux sont demeurés tardivement couverts par la forêt épaisse qui descendait dans la gorge, remontait la pente adverse et s'étendait sur le plateau vers l'Aisne. Les premiers hommes, assez hardis pour s'y aventurer, ont trouvé, dans les bôves ou creutes, creusées à flanc de coteau par la nature dans les bancs de calcaire les moins durs et agrandis à l'aide de leurs outils de silex, un abri sérieux contre les animaux fantastiques, demeurés les maîtres de la sylve marécageuse, et contre leurs propres semblables. En chassant de notre pays les petits Ligures bruns, les grand Gaulois blonds



paraissent avoir respecté cette solitude ; seuls, les druides, vêtus de blanc, cherchaient parmi les chênes le gui précieux, prêts à le couper solennellement de leur serpe d'or. Les Romains se contentèrent de passer rapidement, à travers les bois, sur la grande route droite qu'ils avaient tracée à l'usage de leurs armées et de leurs commerçants, de *Lutetia* (Paris) à *Augusta Suessionum* (Soissons) (...) Il faut dépasser l'an 1000 pour voir apparaître notre village, dont le nom est certainement d'origine latine et chrétienne. »

Bientôt réédité

Saint-Pierre-Aigle

Monographie historique 1148-1938

par Maxime de Sars

Issu d'une lignée
de notables laonnois

Historien, artisan de la reconstruction après la guerre de 1914-1918 en Picardie et président de la Société historique de Haute-Picardie, Maxime de Sars est né le 18 avril 1886, à Urcel, dans l'ancien vendangeoir familial. Fils d'Edmond de Sars, officier de cavalerie, et d'Amélie de Brauer (fille du général de division Joseph de Brauer), il était issu d'une lignée de notables laonnois implantés dans la région depuis la fin du XVIII^e siècle. Titulaire d'une licence en droit et d'un diplôme de l'École des sciences politiques, Maxime de Sars suivit les cours de l'École des chartes. Il épousa Yolaine Trochon de Lorière, puis s'installa en 1913 à Bruxelles, où il repré-

sentait les intérêts de la Compagnie des glaces de Saint-Gobain. Il habita ensuite à Urcel dont il fut maire de 1941 à 1945, puis à Soissons et participa au renouveau de la région en dirigeant les coopératives de reconstruction. Parallèlement, il rédigea de nombreuses monographies communales pour des municipalités situées dans la « zone rouge », dont les archives avaient disparu. Il publia de nombreux articles dans les journaux et les revues locales et régionales et s'intéressa à la vie de personnages tels que le cardinal de Fleury, le lieutenant de police Le Noir, Choiseul. Son ouvrage principal reste *Le Laonnois féodal*. Décédé le 16 septembre 1960, il laisse un grand nombre d'œuvres inachevées et inédites.

Le fief de la Bove relevant d'Oulchy

Le premier chapitre est consacré aux origines : la géologie, l'hydrographie, les époques préhistoriques, l'étymologie, les origines féodales et la justice. L'auteur présente la seigneurie relevant de Soissons : de Jean le Roux à Jean de Conflans, la guerre de Cent Ans, de Jean de Villers à Antoine de Joyeuse, la seigneurie en 1586, les mesures anciennes, de Charles de Joyeuse à Charles-François II Bertherand, la maison de la Cloche, la famille Lemaire. L'étude se poursuit avec le fief de la Bove relevant d'Oulchy (de Raoul le Turc à Charles-Henry du Hautoy) ; les petits fiefs : le Donjon, Gérard, le Jardin, Saint-Jean, le chapitre. Maxime de Sars s'intéresse ensuite aux propriétés religieuses : les abbayes de Saint-Jean-des-Vignes, Valsery, Longpont, Moriervall, et Saint-Léger-de-Soissons, le chapitre de la cathédrale et de N.-D.-des-Vignes, l'hôtel-Dieu de Soissons. Il évoque la communauté (avec les droits d'usage et de pâturage, la population, la propriété, les impôts, le clergé et la noblesse), la paroisse (avec les dîmes, la cure, le presbytère, la fabrique, le protestantisme, l'enseignement) et la municipalité. Un chapitre est consacré à la Révolution : les élections aux états généraux, la municipalité communale, la destruction de la féodalité, les ventes des biens de première origine, la constitution civile du clergé, les assemblées primaires, les élections à la Convention, les nouvelles réformes, les réquisitions militaires, la Terreur, le rétablissement du culte, la municipalité cantonale, etc. L'auteur étudie Saint-Pierre-Aigle aux XIX^e et XX^e siècles, avec notamment les invasions de 1814 et 1815, la conspiration de Quincampoix, la révolution de 1848, le Second Empire, les invasions de 1870, 1914 et 1918.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 456 TITRES**

179 TITRES SUR
L' AISNE

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

UN VILLAGE DE FRANCE. SAINT-PIERRE-AIGLE

Il semble que la seigneurie du village se partageait, à l'origine, entre deux fiefs : celui d'Aille mouvant du comté de Soissons et celui de Saint-Pierre de la châtellenie d'Oulchy. Des habitations s'élevèrent dans l'enclos de ces deux fiefs qui étaient enchevêtrés l'un dans l'autre, et la petite ville prit d'abord le nom d'Aille, pour s'appeler ensuite Saint-Pierrelle. Dans le courant du XIII^e siècle, la seigneurie d'Aille passa aux mains du comte de Soissons, soit par saisie féodale, soit par achat. Le comte Jean groupa en une seule commune, sans doute en 1247, ses hommes de Terny, Margival, Crouy, Cuffies, Pommiers, Villeneuve, Aille et leurs dépendances. Ayant pris la croix avec plusieurs de ses vassaux, il défendit le pont de Mansourah et partagea pendant un an la captivité de Louis IX. Saint-Pierre souffrit cruellement des invasions anglaises durant la guerre de Cent Ans, et notamment au cours de la campagne conduite en 1414 par Charles VI contre les Bourguignons rebelles à son autorité. La garnison révoltée de Soissons, prévoyant un siège, lança des fourrageurs qui s'attaquèrent aux abbayes et aux fermes jusqu'à la forêt de Retz, saccagèrent les villages et ramenèrent dans la ville le blé, le vin et les autres denrées dont ils s'étaient emparés. De cinquante feux, la paroisse tomba à dix ménages en 1423 et à quatre ou cinq en 1425 : une partie de la population avait fui, le reste avait succombé à la famine ou à la pauvreté. La seigneurie fut alors probablement abandonnée « faute d'hommes pour la tenir ». Saint-Pierrelle passa ensuite à une famille liégeoise, les Barbençon, puis à la famille de Joyeuse. Les invasions et les passages de troupes causèrent encore la misère. La récolte chétive de 1660 fut suivie l'année d'après d'une véritable disette et de la propagation de maladies contagieuses. Un ardent assaut de générosité mit à même les Soissonnais de secourir, non seulement les pauvres de la ville mais ceux de cent vingt villages. En quatre mois, d'avril à juillet 1662, 673 pains d'une livre furent distribués à Saint-Pierre-Aigle. Le 26 septembre 1789, Charles-François II Bertherand, seigneur de la paroisse, receveur général de toutes les grosses gabelles de la généralité de Soissons et trésorier extraordinaire des troupes, fit une banqueroute d'un million et demi et partit se réfugier à Londres. Les deux fermes et le moulin qui formaient sa seigneurie furent vendus en mai 1790. Le 15 septembre 1870, deux mille fantassins du 66^e régiment pénétrèrent dans le village qu'ils pillèrent, malgré les ordres de leurs chefs.

Réédition du livre intitulé *Un village de France. Saint-Pierre-Aigle, monographie historique, 1148-1938*, paru en 1938.

Réf. 1934-3458 Format : 14 X 20. 202 pages. Prix : 27 € Parution : février 2017.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX



Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution février 2017
1934-3458

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date:/.../201..

Je commande « **UN VILLAGE DE FRANCE. SAINT-PIERRE-AIGLE** » :

ex. au prix de 27 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2017 (430 pages)

- 3 450 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.